

Pleac Plan local d'éducation aux arts et à la culture

Comité technique, Vendredi 2 mars 2018, 10h00, CCPR, salle 1- Compte-rendu

Réf : SR/PDH/2018/27

Présents

BENSAADI Samir, Chargée de développement CAF 38
BONTE Pascal, Principal Collège F. Mistral/Représentant du bassin au Pleac
BORDIER Eugénie, Conseillère action culturelle/DRAC Rhône-Alpes
DANON-HAMELIN Pascale, Chargée de mission culture/CCPR
D'HERVILLY Marianne, Agent de développement centre social Au fil de Lambre, Sonnay
DOUZET-LEFEBVRE Evelyne, Directrice du Conservatoire du pays roussillonnais/CCPR
FAURE Agnès, Bibliothécaire Médiathèque Salaise-sur-Sanne
GAPENNE Céline, Adjointe de la DSDEN, Conseillère arts et culture
HERCULE-DINOIR Emylie, Chef de service SMAEL, Le Péage-de-Roussillon
LE-NAOUR Yannick, Professeur relais/Rectorat
MEDINA David, service municipal enfance jeunesse Salaise-sur-Sanne
MINODIER Coralie, Chargée de mission politique de la ville CCPR
PELLAT Damien, Directeur centre social Au fil de Lambre, Sonnay
PROGENT Florence, Directrice Médiathèque Tête de réseau du pays roussillonnais/CCPR
RETORNAZ Virginie, Administratrice résidence Moly-Sabata, Sablons
SABLIÈRE Séverine, médiatrice EPCC/TEC
THOMAS Béatrice, Directrice centre social du roussillonnais
TOUREL Armelle, Directrice Pass'railes

Excusés :

ALLAIX Marcelline, Service enfance Salaise-sur-Sanne
BARD Guénaëlle, Conseillère pédagogique Vienne 2
BELLIER-DUBOISIÈRE Delphine, Chargée de mission Valorisation touristique des patrimoines Pays roussillonnais Tourisme/CCPR
BIESSY Joëlle, Conseillère pédagogique départementale éducation musicale
BRIOT Philippe, Directeur EPCC/TEC
CHALAYE Lionel, Responsable du service Action culturelle/Région Auvergne Rhône-Alpes
CHARALAMBOUS Katarina, Professeur relais/Rectorat
CHARRE Alexis, IEN Vienne 2
CHOURRY Jean, Professeur de musique/Conseiller musique et voix/DAAC
DEBAYLE Aurélien, Directeur du cinéma Rex
GAILLIARD Jean-Luc, Chef du service développement culture/Département de l'Isère
GELY Sabine, Chargée de mission culture et patrimoine/Département de l'Isère à Vienne
GENTIL Annie, Directrice Médiathèque E. Triolet, Salaise-sur-Sanne
ZACHE Carine, Conseillère pédagogique départementale arts visuels

Ordre du jour :

- Bilan de la FIT
- Calendrier des valorisations 2018
- Calendrier de l'Appel à projets 2018
- Outils territoriaux 2018/19
- Nouveaux projets Pleac
- Aides Politique de la Ville 2018
- Présentation Appel à projets, le 7 mars
- Concertations 2018 : budgets + répartition territoriale

Pascale DANON-HAMELIN remercie les participants, annonce les personnes excusées et rappelle l'ordre du jour. Elle présente le diaporama joint au compte-rendu.

1-Tour de table de présentation

2- Bilan de la FIT- Formation d'Initiative Territoriale, par Yannick Le-Naour

Yannick Le-Naour remercie Pascal Bonte, Principal du collège F. Mistral qui a été l'établissement support à cette formation et rappelle le programme : la demi-journée d'introduction théorique et les 3 demi-journées de pratique artistique. Il indique les retours très positifs des enseignants participants, ce qui devrait donner envie à de nouveaux enseignants de s'inscrire dans une démarche d'éducation artistique.

Pascale DANON-HAMELIN indique que le bilan oriente déjà vers des disciplines artistiques différentes pour la prochaine FIT.

Yannick LE-NAOUR au bilan ajoute qu'il faut chercher à organiser la prochaine FIT avec aussi les animateurs. Il voudrait ouvrir la formation et la faire vivre pour que tous les porteurs de projets se retrouvent dans la formation.

Céline GAPENNE témoigne de l'expérience du territoire de Bièvre-Valloire qui a organisé un après-midi, avec la compagnie Malka, en résidence, avec les salariés de la communauté de communes, les animateurs, les

enseignants du 1^{er} et du 2^d degré et le personnel des médiathèques. Cela nécessite un dispositif très souple, hors dispositif éducation nationale pour que les horaires correspondent à tout le monde. Pour l'éducation nationale, il y a l'enjeu CM2/6^{ème}, entre le 1^{er} degré et le 2^d degré et aussi celui du périscolaire : l'éducation artistique pour tous les temps de l'enfant, comme l'indique la convention de Pleac.

Eugénie BORDIER ajoute qu'il est important d'ouvrir les formations et d'y accueillir tous ceux qui sont en projets avec des enfants et des jeunes. Ces formations ne seront pas 100% éducation nationale. La Drac finance ces formations. Si les inscrits sont nombreux, il faut en imaginer deux dans l'année. Avec des thématiques : livre et lecture, arts plastiques, patrimoine...

Damien PELLAT et Emylie HERCULE adhèrent.

Florence PROGENT témoigne des formations organisées par la médiathèque, à l'occasion de chaque résidence d'auteur, qui rassemblent : enseignants, animateurs, bibliothécaires et des Atsem, cette année.

Virginie RETORNAZ dit son intérêt sur le mélange des publics. Elle voit plusieurs entrées possibles sur la formation :

- Par la médiation d'une exposition animée par la structure culturelle
- Par la rencontre avec une artiste qui intervient dans les classes
- Par la présentation et la mise en scène des travaux des enfants accompagnés par l'artiste (une autre forme de médiation) : comment on le présente ? et comment on en parle ?

Céline GAPENNE ajoute qu'il y a aussi la mise en pratique des enseignants.

3- Valorisations 2017/2018

Florence PROGENT précise que l'exposition de la résidence avec J. Fischer aura lieu, du 17 au 27 avril, à la salle Fernand Léger, à Saint-Maurice-l'Exil.

Virginie RETORNAZ confirme les dates d'expositions des travaux d'enfants du projet "Neuf kilomètres 2018", du 5 au 15 mai 2018, à Moly-Sabata. Les dates permettent d'accueillir dans la semaine toutes les classes qui le souhaitent, y compris celles qui souhaiteraient faire un projet en arts plastiques en 2018/19, et tous les publics pendant le week-end. Cette exposition rassemblera le travail de création des enfants ainsi que la production de Frédéric Houvert qui est en création à Moly-Sabata pendant le projet 9 kms.

Pour le Pays Roussillonnais Tourisme :

- "Deux artistes, deux sites" : Présentation des travaux des enfants, du 4 au 18 Mai, à la CCPR,
- "C'est mon patrimoine" : Présentation les 15 et 16 septembre 2018, dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine.

Séverine SABLIERE indique que TEC en concertation avec le groupe de travail du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (Conseillères pédagogiques, référents culturels, amis de tec et professeur relais) a fait le choix de ne pas organiser en 2018, les "Rencontres de classes qui dansent" et les "Rencontres de classes qui jouent".

- Suite à une réflexion avec les conseillères pédagogiques pour faire évoluer les rencontres, il a été choisi de créer une plateforme qui rassemblera les expériences de chaque groupe,
- La circonscription de Vienne 1 réfléchit à une présentation,
- La présentation filmée de l'atelier de danse avec l'Echappée et Audrey Nion a eu lieu, le 7 février à la médiathèque de Saint-Maurice-l'Exil,
- Les 4 structures qui ont travaillé avec les Lézards dorés se sont organisées pour faire une présentation commune aux parents,
- Présentation aux vacances de printemps avec la cie la Clinquaille,
- POOP, du 6 au 13 juin, au Prieuré de Salaise-sur-Sanne,
- Paysages périphériques, dans le cadre du dispositif départemental "Paysages, Paysages", du 2 au 14 mars à la Médiathèque de Salaise-sur-Sanne,
- Présentation Péplum, le 9 juin, à la Maison Saint-Prix,
- Présentation avec les Mangeurs d'étoiles, le 18 Mai, à la cité scolaire de l'Edit, dans le cadre de la Semaine des talents,
- Présentation Petit Cinéma de Classes, le 21 juin au Rex.

4- Calendrier de l'Appel à projets territorial

Céline GAPENNE demande d'apporter des compléments d'information dans le calendrier :

Projets EAC du Rectorat pour le second degré :

- Date butoir Appel à projets des établissements privés : 23 mars 2018
- Date butoir Appel à projets des établissements publics : la circulaire n'est pas encore parue, mais normalement, les établissements ont jusqu'à fin mai pour faire remonter leur projet (classe à PAC, APA).

Eugénie BORDIER demande comment intervient la CAF sur les actions d'Éducation artistique.

Samir BENSAAFI répond que la CAF peut être sollicitée dans le cadre de sa commission d'action sociale qui instruit, chaque mois, les dossiers déposés par les structures en convention avec la CAF. La réponse est donnée dans les 3 semaines qui suivent la commission. Il indique que la CAF apporte une aide au fonctionnement des

projets culturels et ajoute qu'il existe aussi un "Appel à projets Adolescents". Il ajoute que les demandes du territoire doivent être présentées dans le cadre du Pleac, dont la CAF est signataire.

Armelle TOUREL rappelle qu'en 2015, la CAF a aidé aux déplacements des familles du projet DEMOS à la Philharmonie, à hauteur de 1 300€ sur un budget de 3 000€.

5- Outils territoriaux : Appel à projets 2018/2019

Céline GAPENNE demande si le Pleac s'est donné des critères de choix des groupes ou des classes.

Séverine SABLIERE indique les critères de TEC :

- Priorité aux 4 communes qui financent l'EPCC
- Les quartiers Politique de la ville
- Equilibre urbain et rural

Florence PROGENT indique que la médiathèque veille à faire circuler la résidence d'auteur dans toutes les communes de la CCPR et à travailler avec des enseignants différents.

Les partenaires demandent de rajouter dans le budget/recettes :

- Education nationale/Rectorat
- CAF
- Etablissements (1d degré, 2d degré, structures socio-éducatives)

6- Nouveaux projets Pleac

Emylie HERCULE présente le nouveau projet déposé dans le cadre du dispositif national "**C'est mon patrimoine 2018**" par le "Pays Roussillonnais Tourisme" en collaboration avec le SMAEL qui a porté le projet "Pays roussillonnais, 2000 ans d'histoire", en 2017. Cette action vise à réaliser des fiches d'identité sonores des différents sites patrimoniaux du territoire de la CCPR, avec le public 9-15 ans, des centres sociaux et centres de loisirs du territoire. Le déroulement des visites et ateliers (écriture, prise de sons, montage) aura lieu des vacances de printemps à la fin du mois de juillet 2018. La Présentation aura lieu dans le cadre des "Journées Européennes du Patrimoine", les 15 et 16 septembre 2018.

Eugénie BORDIER ajoute que "C'est mon patrimoine" est un Appel à projet national qui vise à faire découvrir le patrimoine local aux publics des quartiers politique de la ville, pendant les vacances scolaires. C'est une action qui a un sens exceptionnel avec une présence d'artiste et de la pratique artistique. Cette action est reliée au Pleac sur ce territoire.

Pascale DANON-HAMELIN présente le nouveau projet porté par le cinéma Rex en partenariat avec la SMAEL et l'ACRIRA qui préparent la mise en place d'une "**Résidence citoyenne de réalisateur**" avec le réalisateur Yoann Demoz, du collectif CINEX de Grenoble. Cette action est un prolongement des actions mises en place par l'ACRIRA "la république des images" financé par le CGET, après les attentats de 2015. Après avoir réalisé "Pris sur le vif", en 2016 et "Portrait citoyen", en 2017, l'ACRIRA soutient la résidence citoyenne qui se déroulera entre octobre et décembre 2018, avec les publics des quartiers politique de la ville et donnera lieu à un court-métrage.

7- Aides Politique de la ville 2018

Coralie MINODIER rappelle le calendrier de l'Appel à projets 2018 ainsi que les aides apportées sur les différentes lignes : cohésion sociale, développement économique et emploi, cadre de vie et renouvellement urbain et pilotage. Elle présente l'arbitrage du comité de pilotage du 2 février dernier, aux actions culturelles présentées par Moly-Sabata, Cinéma Rex, Patrimoine CCPR, Conservatoire CCPR, Médiathèque CCPR, TEC et SMAEL.

Elle indique que le calendrier 2019 devrait être le même. Il est prévu de rajouter une audition des porteurs de projets avant le CT de validation.

Eugénie BORDIER indique que les budgets Politique de la ville sont connus en janvier, elle invite à associer le Délégué du Préfet, dès la construction des projets (juin 2018) pour l'informer des actions qui se mettront en place en 2019.

Coralie MINODIER ajoute que le Délégué du Préfet pourrait donner une orientation sur les dossiers présentés pour viser un avis favorable de l'Etat. Elle ajoute que les financeurs 2018 sont : Etat, CAF, CCPR et Région (cadre de vie, renouvellement urbain) et que les 18 300€ accordés aux actions culturelles, en 2018, représentent 23% du budget Cohésion sociale.

Eugénie BORDIER rappelle que l'Etat essaye de ne pas apporter de double financements. Sur ce territoire, il y a une forte participation de projets culturels dans le Politique de la ville qu'on ne retrouve pas sur d'autres territoires, ce qui amène l'Etat à soutenir particulièrement les actions des quartiers Politique de la ville. Elle encourage aussi les structures culturelles à expérimenter des projets innovants et ambitieux sur ce territoire : outils numériques, lien parents-enfants ou autres...

Evelyne DOUZET-LEFEBVRE indique que les actions parents-enfants en danse au Conservatoire fonctionnent bien, elles pourraient se développer sur les quartiers Politique de la ville.

Séverine SABLIERE indique que pour TEC le projet Péplum est un projet expérimental dont le format ne s'est jamais réalisé avant.

8- Présentation de l'Appel à projets du mercredi 7 mars 2018

Pascale DANON-HAMELIN présente l'ordre du jour du lancement de l'Appel à projets, le 07/03/2018 : Introduction par les conseillers pédagogiques et les professeurs relais, présentation du Pleac et de l'Appel à projets 2018/19, présentation du PICC et des dispositifs Région et présentation de chacune des structures culturelles du territoire.

Florence PROGENT indique que le choix du mercredi n'est pas approprié pour les structures culturelles.

9- Deux comités techniques Pleac 2017/18

Pascale DANON-HAMELIN propose de fixer le calendrier des 2 comités techniques :

- Présentation des projets et des budgets 2018/19
- Répartition territoriale des actions 2018/19

Eugénie BORDIER indique que le 1^{er} comité technique est important pour partager les projets et commencer à approcher le coût des actions. Elle propose d'avoir une approche territoriale des projets :

- Les projets transversaux de territoire
- Les projets du 1^{er} degré
- Les projets du 2^d degré

Les financements seront abordés dans ce cadre sous forme de questions et d'échanges afin de commencer à se positionner, d'éventuellement orienter ou rééquilibrer entre financeurs, et d'interroger sur les publics touchés, les partenaires, le type de territoire, les établissements....

Le comité technique retient :

- **Vendredi 22 juin à 10h, à la CCPR** : Présentation des projets et des budgets 2018/19
- **Jeudi 6 septembre à 9h30, à la CCPR** : Répartition territoriale des actions 2018/19

Pascale DANON-HAMELIN remercie les participants et clôt la séance à 12h00.